VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D. No 89,758.

Propriété Foncière de Choix pour Résidence, No 908 Avenue Esplanade.

33 Terrains Vacants à Alger, Formant une Partie de l'Etendue de Terre de Robelot, **33**

ès de la Station d'Emigration Maintenant Proposée, Naval Dry Docks et les Deux Viaducts, Maintenant Traversant les Lieux sur Lesquels un Chemin de Fer Electrique est Projeté doit Passer.

A l'Encan, JEUDI, le 21 Avril, 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

OUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de Albert Schmidt, demandeur, vs. Leuchere, défendeur, No 89,758, et à moi adressé, Shériff de ladite Paroisse, pour vente publique, le 21 avril 1910, à la Bourse des Propriétés, Exercices No 311 rue Baronne, propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits ou avantages y étant appartenant ou dépendant, situé dans la Deuxième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Esplanade et les rues Dauphine, Bourgogne et Quartier, mesurant cinquante-neuf pieds de face à l'avenue Esplanade sur cent pieds de profondeur, d'après un plan dressé par Tanesse le 10 octobre 1910, déposé en l'étude de Michel de Armas, notaire en cette ville. Les améliorations étant le numéro municipal 908 avenue Esplanade.

Et les trente trois terrains vacants formant partie de l'étendue de terre de Robelot à Alger, et décrits comme suit à savoir:

Quatre certains lots de terre situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'Ilet No 58, borné par l'avenue Whitney, les rues Patterson, Pelican et Le Ruif, désigné par les Nos un, deux trois et cinq, et mesurant comme suit:

Le lot No un est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesure cent pieds de façade à l'avenue Whitney sur cent soixante et onze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No deux est à une distance de cent sept pieds trois pouces et sept lignes du coin de la rue Pelican et l'avenue Whitney et mesurant trente trois pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois est à une distance de cent vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican qui a trente pieds, plus ou moins de largeur sur la ligne du fond et cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No quatre est à une distance de cent vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican qui a trente pieds, plus ou moins de largeur sur la ligne du fond et cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No cinq est à une distance de cent trente pieds de face à la rue Pelican et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Tous les dits lots étant à une distance de trente pieds de l'encoignure de la rue Pelican et de l'avenue Whitney, et les dits quatre lots mesurant ensemble cent soixante pieds de face à la rue Pelican et cent vingt pieds de face à l'avenue Whitney, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Numéros neuf dix, onze douze treize et quatorze sont adjacents, le lot No neuf étant à une distance de cent quatre vingts pieds de l'encoignure de la rue Pelican et l'avenue Whitney, et les dits six lots mesurant comme suit: Le lot No neuf mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante trois pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos dix onze, douze et treize mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No quatorze formant l'encoignure de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et deux lignes de l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur, et façade à la rue Alix, entre lignes parallèles. Le lot No quinze est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et la rue Alix mesurant quarante-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No seize est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Alix et l'avenue Whitney et mesure quarante-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix sept formant le coin de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots dix sept à vingt huit inclusivement, formant ensemble la façade entière de l'avenue Whitney, et le lot No dix neuf formant le coin de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos dix huit, dix neuf, vingt et vingt et un mesurant chacun trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-et-un et vingt trois mesurant chacun trente et un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept mesurant chacun trente et un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-huit, vingt-neuf et trente mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et le lot No un mesurant trente deux pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos dix onze, douze et treize mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No quatorze formant l'encoignure de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et deux lignes de l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur, et façade à la rue Alix, entre lignes parallèles. Le lot No quinze est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et la rue Alix mesurant quarante-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No seize est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Alix et l'avenue Whitney et mesure quarante-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pelican et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix sept formant le coin de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots dix sept à vingt huit inclusivement, formant ensemble la façade entière de l'avenue Whitney, et le lot No dix neuf formant le coin de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos dix huit, dix neuf, vingt et vingt et un mesurant chacun trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-et-un et vingt trois mesurant chacun trente et un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept mesurant chacun trente et un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-huit, vingt-neuf et trente mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et le lot No un mesurant trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-six pieds six pouces plus ou moins de profondeur.

Conditions—Pour la résidence sur l'avenue Esplanade, au-dessus plus complant et pour les [illegible] balance, s'il y en a, en un crédit de [illegible] ans, avec la même hypothèque sur la ligne du fond, et par la balance en [illegible] ans, à l'option de l'acquéreur, le tout payable en parties égales à terme en [illegible] ans à compter de la date de l'adjudication et portant huit pour cent par an d'intérêt, ladite dette devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de vente devant contenir la partie du "pacte de comando" et la stipulation pour le paiement de l'honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses ordinaires d'usage. Les acquéreurs devant payer en sus les taxes de 1910. Les actes de ventes devant être passés pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs 10 (p) du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MARY ELLEN O'NEIL

Epouse de Peter Cassin. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. No 92,252.

PROPRIETE FONCIERE DE CHOIX POUR RESIDENCE, No 1311 RUE DERBIGNY

A la Bourse des Propriétés, Exercices, No 311 rue Baronne, à midi, le jeudi, 21 avril 1910.

EN VERTU d'un ordre de Hon. F. E. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mary Ellen O'Neil, épouse de Peter Cassin, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 4 mai 1909, et à moi adressé, Executeur dans ladite succession, pour vente publique, à la Bourse des Propriétés, Exercices No 311 rue Baronne, le jeudi 21 avril 1910, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'Ilet No 444, borné par les rues Willow, Cleburne, Cypress et Lafayette, sur un plan de A. de Armas, daté du 5 novembre 1888, annexé à un acte passé le 7 avril 1890, pardevant Fred Zengle, notaire d'après lequel ledit lot a front à une des dites rues de soixante huit (68) pieds trois pouces et sept lignes de l'encoignure de la rue Lafayette et mesure en largeur sur [illegible] pieds [illegible] pouces et sept lignes de profondeur.

Deuxième—Un certain lot de terre [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Banks, Rochelieu, Tonti et Palmyre désigné comme lot No 25 sur un plan dressé par O. A. de Armas, voyer, daté du 29 novembre 1869, déposé pour référence en l'étude de A. Dreyfous, alors notaire en cette ville lequel lot mesure vingt-sept (27) pieds, un (1) pouce, à la rue Banks sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet désigné par le Numéro Municipal 555, borné par les rues Banks, Rochelieu, Palmyre et Tonti, laquelle portion de terre est désignée par la lettre A sur un croquis d'arpentage dressé par De E. Seglare à Fils voyers, daté le 13 janvier 1905, et annexé à un acte de vente à Mlle Pauline Stierle, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 22me jour de mars 1905, et d'après ledit croquis la dite portion de terre commence à une distance de quatre-vingt-un (81') pieds trois pouces de la rue Tonti et mesurant trente-trois pieds dix pouces (33' 10") de face à la rue Banks, la même largeur, dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent (100') pieds deux (2") pouces deux et demie (2 1/2") lignes (100' 2" 2 1/2") et est composée du tout du lot désigné par le No 24 et partie du lot désigné par le No 23 comme il est démontré par un plan de C. A. De Armas, daté du 29 novembre 1869, déposé comme plan No 59 en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville.

Le lot ci-dessus est vacant et est contigu à la résidence 2409 rue Banks.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, plus pour cent d'honoraires d'avocat en cas de [illegible] ladite propriété devant être [illegible] par l'acquéreur, les frais de [illegible] devant être transférés au pourvoir de l'acquéreur devant payer au dessus et au-delà du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1910. L'acquéreur doit déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant du prix d'achat et tout les loyers provenant devant appartenir au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Wm H. Byrnes, Jr, notaire, ainsi que tous certificats devant être aux frais de l'acquéreur.

WILLARD & EISEMAN,
Mercer Eiseman, Encanteur.

8 avr—3 10 17 24—mai 1 8

CHEMINS DE FER

FRISCO LINES

La Nouvelle Ligne la Plus Courte à Travers l'Ouest de la

LOUISIANE

LA MEILLEURE ROUTE

Entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge, Opelousas, Port Barre, Eunice, Crowley, Jennings, Basile et Alexandrie

Bureau des Billets en Ville, 709 Gravier
PHONE Main 4671.

17 nov

"OZONE ROUTE"

THE WORLD'S GREATEST HORTICULTURAL EXPOSITION

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

LES DIMANCHES

De la Nouvelle-Orléans, Louisiane—

Covington, Chatterne, Abita Springs, Olmen Park, Mandeville, Notre Dame, La Combe, Oaklawn, Bonfouca, Todd.

Le train quitte la Terminus Station à 7:35 a. m.

Arrive à la Nouvelle Orléans à 8:00 p. m.

Les plus beaux parcs d'attractions en usage en toute saison.

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.
Phone Main 4671 911 Maison Blanche.
27 sept—27

Exclusivement de Première Classe

—ENT LE—

L & N

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS Limité

qui quitte la Nlle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un Train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible.

Plus amples informations à l'égard d'horaires, etc., au

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.
PHONE 4093 M.

15mars—

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

THE TEXAS TRIP PACIFIC RAILWAY

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 307 Rue St-Charles
Main—

CHEMINS DE FER.

Pour la Californie

$32 de la Nouvelle-Orléans.

BILLETS DE COLON POUR UN TRAJET EN VENTE DU

1er Mars au 15 Avril 1910 Inclusivement

PAR LA VOIE DU

SOUTHERN PACIFIC

[illegible] DIRECT TOUS LES JOURS

Demandez à votre agent ou porte informés ou en [illegible]

C. H. R. PARSONS,
Agent Général des Passagers,
Nouvelle-Orléans, La.

1er nov

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

L'ILLINOIS CENTRAL

Vendra des Billets au prix de

$32.00

POUR SAN FRANCISCO, LOS ANGELES ET D'AUTRES POINTS EN CALIFORNIE

1er MARS - - - 15 AVRIL

POUR PORTLAND, SEATTLE, SPOKANE

$45.95

Et d'Autres Points Dans L'OREGON, WASHINGTON, UTAH ET WYOMING.

Nombreux Arrêts.

Renseignements complets

BUREAU DES BILLETS.

141 ST-CHARLES.

PHONE MAIN 3618.

$1.00

BATON-ROUGE

ET RETOUR.

Commençant Dimanche, 3 Avril,

Quittant la Nouvelle-Orléans à 9:00 a. m.; Retournant à 9:30 p. m.

$1.00

McCOMB

ET RETOUR,

Quittant la Nouvelle-Orléans à 7:30 a. m.; Retournant à 9:15 p. m.

Billets bons aussi sur le "Merry Widow", quittant la Nouvelle-Orléans à 3:00 a. m. pour les arrêts réguliers.

Prenez vos Billets à la Union Station Dimanche matin.

Renseignements complets, Tél., Main 3618.

A. J. McDOUGALL,
Agent de Division de Passagers,
Nouvelle-Orléans, La.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Les Propriétaires Sont Tous en Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION C—No 89,532.

Mme Martha M. Herrington vs Lydia Millard et als.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE CHOIX

Bâtisse en Briques à Quatre Etages avec Elévateur dans le Centre de la Section Commerciale,

No 513 RUE TCHOUPITOULAS,

A L'ENCAN, JEUDI, 21 AVRIL 1910, A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu le 14 mars 1910, et signé en cour ouverte le 18 mars 1910 par l'Hon Edward H. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Martha M. Herrington vs Lydia Millard et als, Docket No 89,532, et adressé à moi M. Ricau, exécuteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Tchoupitoulas, La'ayette et Fourcher (maintenant Constance), commençant à un point quatre-vingt trois (83) pieds, cinq (5) pouces de face à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant vingt sept (27) pieds, huit (8) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-neuf (139) pieds, deux (2) pouces et quatre (4) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Poydras et ayant trente-neuf (139) pieds, trois (3) pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lafayette et vingt-sept (27) pieds huit (8) pouces sur la ligne du fond faisant face à la rue Constance, la ligne du fond à la rue Constance étant la plus près de la rue Poydras commençant à un point quatre-vingt-dix (90) pieds, huit (8) pouces et sept (7) lignes de la rue Poydras. Le tout d'après un plan de Edgar Pilie, voyer, daté du 5 mars 1910, conformément à un arpentage de ladite propriété dressé par lui sous l'autorité de cette Cour dans ses procédures par un ordre daté du 21me jour de février 1910.

Les améliorations consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant élévateur, maintenant occupée par Weiss Frantz & Co., et connue comme No 513 rue Tchoupitoulas, la bâtisse a deux entrées, une sur la rue Tchoupitoulas et l'autre sur la rue Constance, payée

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1910 et devant recevoir les loyers et revenus de la propriété du jour du passage de l'acte, du vente, 10 (p) 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant William McL. Parsons, notaire.

J. Zach Spearing, Gustave J. Ricau, avocats.

20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

Schellinger

UNE SPLENDIDE OCCASION POUR PLACEMENT.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1910 et devant recevoir les loyers et revenus de la propriété du jour du passage de l'acte de vente, 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant William McL. Parsons, notaire.

J. Zach Spearing, Gustave J. Ricau, avocats.

20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John James Holden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,033—Division D—Attendu que Mme Sarah B. Duriel, veuve de John James Holden, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John James Holden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas Sutton, avocats. 1 avril—1 5 10

Succession de C. Irwin Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,066—Division A—Attendu que Alphonse Duriel a présenté une pétition à la cour civile de district à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. Irwin Dunn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson, Carroll, avocats.

8 avril—8 10 15

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4260.

E. CLAUDEL OPTICIEN

918 RUE DU CANAL

Successeur de E. & L. Claudel. En face de la Plus Grande Maison Blanche.

Pas de Succursale. VERRES DE COURSES. Près Baronne.

William Frantz & Cie.,

Succursale: 1014 Rue S. Rampart En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30août—

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1893. LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

Commencé le 13 mars 1910.

LA

Comtesse Germaine.

PAR

PAUL JUNKA

(Suite.)

—Bonjour, monsieur Jean! C'est gentil à vous d'aller tenir compagnie à l'oncle Lothaire. On vous retrouvera ce soir!

—C'est selon... répondit Jean de Trèves d'une voix incertaine.

Et il poursuivit sa route vers le pavillon Louis XIII, ne voyant plus rien de cet après-midi lumineux que l'éblouissant sourire qui, pour lui, éclipsait toute beauté terrestre et venait de jeter sur son cœur une douceur d'espoir....

Cependant, tout en un battement sourd et précipité de ses artères qu'après avoir jeté les rênes à son domestique, il gravit le perron de la villa, Averlot introduit dans la petite pièce qui servait de cabinet au comte Lothaire, il laissa le vieillard sans trouver un mot, tant l'émotion de la démarche qu'il tentait le serrait à la gorge.

Au premier coup d'œil, M. de La Lozanière constata le trouble extrême de ce grand garçon franc et décidé, mais il n'en fit rien voir.

—Ah! vous voilà, mon ami, dit-il avec son affabilité coutumière; je suis aise de vous voir.

Merci! répliqua Jean en faisant un effort pour sourire. Au moins, à défaut d'autres qualités, vous m'en reconnaîtrez une que je possède en commun avec les chiens: la fidélité. Ce ne sera pas rare, n'est-il pas vrai? ni intermittent? C'est au point que je crains parfois de vous importuner?.....

Un éclair de malice passa dans les yeux du comte Lothaire:

—Je reconnais, mon cher enfant, répondit-il affectueusement, que vous avez mis, que vous mettez le plus aimable empressement à venir partager notre solitude. Mais je suis loin de m'en plaindre....

—Vrai? s'enquit le jeune homme avec une anxiété qui devait avoir une autre cause que celle qu'il exprimait.

—Tout ce qu'il y a de plus vrai! Je vous en suis même, quant à moi, infiniment reconnaissant. Seulement....

—Seulement? répéta Jean haletant.

—Vous ne vous fâcherez pas!

Le marquis eut un geste indiquant qu'il avait, pour le quart d'heure, bien d'autres préoccupations, et avec la même malice attendrie, M. de La Lozanière continua:

—Eh bien! mon cher ami, je vous avoue que je me suis demandé souvent si c'est à moi tout seul que revient l'honneur de ce méritoire dévouement?....

D'un mouvement de confiance éperdue, Jean de Trèves saisit les mains du vieillard:

—Ce n'est pas du dévouement, mon respectable ami, et vous le savez bien!.... Oui, vous avez deviné ce qui m'attire dans votre maison par-dessus tout.... Je voulais être fort, patienter encore, attendre l'heure divine qui finit toujours par sonner, dit-on, pour l'amour qui n'a point désespéré.... Le courage me manque; je veux connaître mon sort.... Cette incertitude m'étouffe; je n'en puis plus!.... Et c'est pourquoi, à bout de luttes morales, je suis parti aujourd'hui avec le dessein de vous crier: J'aime mademoiselle Eve!" et de solliciter sa main....

Le fin visage du comte Lothaire était devenu très grave:

—Dieu m'est témoin, mon ami, que si mon consentement était seul en cause, je vous le donnerais avec joie. Malheureusement je ne suis pas le maître et je ne vous cache pas que je le regrette. Votre caractère élevé, votre âme tendre jointe à la plus sage raison font précisément de vous le guide et l'appui qu'il faudrait à mon Eve.... Hélas! le comprendra-t-elle?

—Alors, murmura Jean tout pâle, vous me conseillez de ne pas persister?

—Au contraire, mon ami, au contraire! répartit vivement le comte, je vous conseille de persister tant que vous ne la verrez pas mariée à un autre. Je ne sais si elle vous aime comme vous l'aimez; ce que je sais, à n'en pas douter, c'est qu'elle a pour vous de l'affection — une affection véritable, profonde même, car elle ne fait rien à demi — et que vous lui inspirez une haute estime, une sécurité absolue....

Jean de Trèves soupira, découragé:

—Ce sont là des éléments d'amitié.... Je suis, hélas! plus ambitieux....

M. de La Lozanière secoua la tête:

—Détrompez-vous, mon ami.